



2019

Le Bulletin de l'ANOLiR



*Association Nationale des Officiers et sous-officiers Linguistes de Réserve
Créée le 5 octobre 1928,
affiliée à l'Union Nationale des Officiers de Réserve et des Organisations de Réservistes
et à l'Association Nationale des Réserves de l'Armée de Terre*



PUBLICATIONS 2019

En 2019 notre association a publié :

- le **Bulletin 2018** en début d'année ;
- Une **Synthèse du séminaire du 90^{ème} anniversaire de l'ANOLiR** en début d'année ;
- Une **Lettre de l'ANOLiR**.

Ces documents ont été envoyés :

- *Au format papier à tous les membres à jour de cotisation ne disposant pas d'une connexion Internet ;*
- *Au format électronique à tous les membres à jour de cotisation disposant d'une connexion Internet ;*

Si vous n'avez pas reçu l'un de ces documents, n'hésitez pas à le demander.

(adresse en 4° de couverture)

AVERTISSEMENT

Les articles reproduits dans ce bulletin paraissent sous la seule responsabilité de leurs auteurs et ne sauraient engager l'ANOLiR ; cette dernière s'exprime à travers ses responsables élus et mandatés par le Conseil d'Administration ou le Bureau.

Dans un souci d'intérêt pour le lecteur, toutes les opinions peuvent être exprimées à condition qu'elles respectent un code de bonne conduite, dans lequel toute diffamation ou attaque personnelle sont notamment exclues.



SOMMAIRE

LE MOT DU PRÉSIDENT | **P. 7**

VIE DE L'ASSOCIATION | **P. 9**

- **In memoriam 2019** | **P. 10**
- **Promotions et Nominations** | **P. 13**
- **L'ANOLiR à l'école (des Nations Unies) :** | **P. 16**
Lieutenant-colonel (OLRAT) Charles BERTIN
- **Militaria 2019** | **P. 20**
Lieutenant-colonel (OLRAT) Charles BERTIN

HISTOIRE DES INTERPRETES MILITAIRES | **P. 23**

*Les articles ci-dessous sont réservés aux membres cotisants de l'ANOLiR.
Ils sont disponibles dans la rubrique 'Histoire' de notre site et dans la version
complète du Bulletin (partie privée)*

- **Bohème 1919 : destins croisés – ORIC principal André MAZON,
Interprète-lieutenant Fuscien DOMINOIS,
deux interprètes au 1^{er} rang**
Général (2S) Philippe AUGARDE
- **Paul DESFEUILLES (1894-1969), professeur, secrétaire législatif
et capitaine interprète de réserve**
Général (2S) Philippe AUGARDE

LES LINGUISTES MILITAIRES ÉCRIVENT

P. 25

- ❑ **Les numéraux en bosniaque, croate, monténégrin, serbe**
Lieutenant-colonel Aleksandar STEFANOVIC
Recension par le Lieutenant-colonel OLRAT (H)
Jean-Louis TROUILLON

P. 26

L'ANOLiR

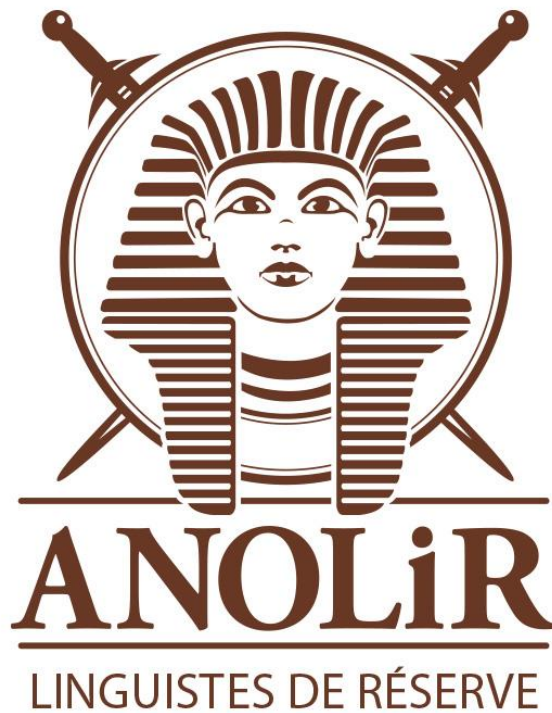
P. 29

- ❑ **Boutique**
- ❑ **Bulletin d'adhésion**
- ❑ **Notre association, notre médaille**

P. 31

P. 33

P. 35





LE MOT DU PRÉSIDENT

Chère/cher camarade,

2019 a encore été marquée par un déploiement d'activité tous azimuts de la part des membres du CA.

Comme chaque année, nous avons organisé 2 voyages d'étude/séances de Conseil d'Administration, au printemps à l'École d'Entraînement des Nations-Unies en Irlande (UNTSI), et à l'automne au Groupement de Gendarmerie de Maisons-Alfort, le plus grand de France. Grâce à l'implication totale des organisateurs, ces événements ont été un véritable succès.



Photo © Denys Chappey

Cette année, par ailleurs, nous avons participé à 4 Groupes de Travail d'importance : GT Réserves à l'international (DIAR), Audition à l'Assemblée Nationale (ANRAT), Réserves post 2019 (COM-TN/DRAT), et Colloque Interarmées sur les Réserves (EMA/DIAR). À chaque fois, l'un de nous s'est impliqué autant que faire se peut en contribuant à la réflexion, et nous avons mis en avant la situation des spécialistes, et plus particulièrement des linguistes, dans le cadre général. Peu d'associations sont aussi présentes au niveau national, et c'est grâce à la disponibilité de quelques-uns d'entre nous que cela a été possible. Dans ce cadre particulier, les honoraires membres du CA prennent plus que leur part et démontrent ainsi leur utilité et leur implication sans faille.

N'oublions pas notre part grandissante dans l'organisation du stage de Perfectionnement des Officiers et Sous-officiers Linguiste de Réserve (PERFOSOL). Le CFIAR s'étant retiré de son organisation, c'est désormais notre association qui, avec accord de la DRHAT Réserves, et sous son contrôle, prend en charge l'organisation, l'encadrement et le recrutement des stagiaires. Il appartient également à l'ANOLiR de trouver le lieu d'accueil du stage, en juin 2019, le CRR-FR de Lille. Qu'il en soit ici remercié.

2020, et c'est certainement le plus important pour nous, sera marquée par 2 événements d'importance : la DRHAT Langues relancera, durant le 1^o trimestre, la filière des linguistes de réserve. Pour ce faire, elle s'appuiera largement sur notre association, et sur ses membres. Et puis fin janvier se tiendra à l'EMAT une réunion fondamentale, à l'issue de laquelle l'Adt devrait, enfin, se doter d'une politique des langues, et donc d'objectifs linguistiques. Là aussi, l'ANOLiR aura un rôle à jouer, et nous saurons répondre présents.

Je vous souhaite à toutes et tous une très bonne année 2020.

Lieutenant-colonel (OLRAT) Charles Bertin



VIE DE L'ASSOCIATION

In memoriam 2019

Lieutenant-colonel Pierre DENAIN, vice-président de l'ANOLiR

Promotions et Nominations

Ordre National du Mérite (promotion d'avril 2019)

Les linguistes distingués depuis la parution du dernier Bulletin.

Tableau d'avancement 2019

L'ANOLiR à l'école (des Nations Unies) :

Lieutenant-colonel (OLRAT) Charles BERTIN

Militaria 2019

Lieutenant-colonel (OLRAT) Charles BERTIN



IN MEMORIAM LIEUTENANT-COLONEL PIERRE DENAIN VICE-PRÉSIDENT D'HONNEUR DE L'ANOLIR

Notre cher Pierre Denain, Vice-Président d'Honneur de notre association, s'est éteint le 21 avril 2019.

Voici les mots par lesquels Nicole, son épouse, nous a informés de cette triste nouvelle : *"Pierre a choisi le jour de la Résurrection pour nous quitter. Nous lui ferons nos adieux définitifs vendredi matin 26/04 à la paroisse de Viroflay (78220) avant de l'inhumer dans le caveau familial."*

À une époque difficile, celle de la fin des années 50 et du début des années soixante, Pierre a servi au 4^e régiment de chasseurs en tant que sous-lieutenant, alors qu'il n'était pas encore entré dans la filière des linguistes de réserve.

De ses missions en tant qu'IRAT ou OLRAT, retenons, parmi de nombreuses autres, 2 qui l'ont distingué à l'époque, et que nombre d'entre nous ont encore en mémoire.

D'abord, son séjour clandestin à RIYADH, en ARABIE SAOUDITE, pour participer durant 6 jours au bilan militaire de la 1^{re} guerre du Golfe. Clandestin car à l'époque nous ne pouvions pas participer aux OPEX (qui d'ailleurs ne portaient pas encore ce nom), ce qui fait de Pierre le seul réserviste répertorié à avoir participé en tant que tel à cette guerre !

Ensuite la mission de commandement des linguistes lors du Congrès de la CIOR à Paris et Fontainebleau en 1991.

Son parcours de réserviste ne se résume évidemment pas à ces deux missions prestigieuses, mais elles reflètent justement l'immense confiance dont bénéficiait Pierre auprès du commandement.

Côté civil, il a mené une brillante carrière de maître de conférences, directeur de son UFR à l'université de Lille III.

Et c'est la synthèse des deux, l'uniforme et l'expertise linguistique et culturelle, qui font de lui la version moderne des tout premiers interprètes militaires, ceux qui en 1798 ont accompagné le Général Bonaparte en Egypte. Comme lui, ils avaient été sélectionnés pour leur parfaite maîtrise de la langue et de la culture. Ils étaient les experts qui conseillaient les chefs, leur évitaient les impairs, parlaient en leur nom ; ils étaient enseignants à l'École Spéciale des langues Vivantes Orientales, experts de l'Orient et de sa culture, auteurs de dictionnaires et de traités, et lorsque Pierre a accompagné nos chefs à RIYADH, il a marché dans leurs traces.



Pierre en 1991, lors du congrès de la CIOR

Pour ce qui concerne l'ANOLiR, qui s'appelait alors AGOLiR, aussi loin que remontent mes souvenirs Pierre a fait partie du Conseil d'Administration. Je le revois Secrétaire Général, puis Vice-président, administrateur chargé des relations avec l'université, et depuis 2012 Vice-président d'Honneur.

C'est dire combien pour nous Pierre est représentatif de ce que nous avons pour ambition d'être : militaires accomplis, linguistes distingués, mais aussi, et c'est à cela que parmi les meilleurs on reconnaît l'élite, pleinement impliqués dans la vie associative.

ANOLiR (<http://www.anolir.org>),
le président,
Lieutenant-colonel (OLRAT)
Charles **BERTIN**



Pierre en 2007 à Biesles, lors de la célébration des 90 ans de l'école des interprètes près l'armée américaine

***Le Président,
le Bureau et le Conseil d'Administration de l'ANOLiR
présentent à la famille et aux amis de notre camarade
leurs plus sincères condoléances***



**ORDRE NATIONAL DU MÉRITE
PROMOTION D'AVRIL 2019**

**Ministère des armées
ARMÉE DE TERRE**

Ordre National du Mérite

JORF du 02 mai 2019

Décret du 29 avril 2019 portant promotion et nomination

NOR : ARMM1911033D

Par décret du Président de la République en date du 29 avril 2019 [...], sont promus ou nommés, [...] les militaires n'appartenant pas à l'armée active désignés ci-après :

Au grade de chevalier

**Boy (Alain, Jean, Albert), commandant,
administration et services.**



**À L'HEUREUX NOMMÉ,
L'ANOLiR PRÉSENTE SES PLUS VIVES FÉLICITATIONS**



TABLEAU D'AVANCEMENT - 2019

JORF n°0301 du 28 décembre 2019 - Texte n°124

Décision du 16 décembre 2019 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2019 (réserve)

NOR: ARMH1936472S

Par décision de la ministre des armées en date du 16 décembre 2019, sont inscrits au tableau d'avancement pour l'année 2019 les officiers de réserve dont les noms suivent :

ARMÉE DE TERRE

Corps des officiers des armes

Pour le grade de **colonel** de réserve,
les lieutenants-colonels de réserve :

Touzard (Anthony, René).

Pour le grade de **lieutenant-colonel** de réserve,
les commandants de réserve :

Dias (Rui Manuel).

Pour le grade de **commandant** de réserve,
les capitaines de réserve :

Guichard (Xavier, Emile, Michel).

Bayol (Nicolas, Ludovic).

Pour le grade de **capitaine** de réserve,
les lieutenants de réserve :

Mauger (Emmanuel, Frédéric).

Corps technique et administratif de l'armée de terre

Pour le grade de **lieutenant-colonel** de réserve,
Les commandants de réserve :

Proy (Xavier, Henri, Gustave).

Deschamps (Monique, Anne-Marie, Raymonde).

Mazur (Adam).

JORF n°0253 du 30 octobre 2019 - Texte n°51

**Décision du 28 octobre 2019 portant inscription au tableau d'avancement
pour l'année 2019 (réserve)**

NOR: INTJ1930379S

Par décision du ministre de l'intérieur en date du 28 octobre 2019, sont inscrits au tableau
d'avancement pour l'année 2019 les officiers de réserve dont les noms suivent :

GENDARMERIE NATIONALE

Corps des officiers de gendarmerie

Pour le grade de **lieutenant-colonel** de réserve,
les chefs d'escadron de réserve :

Rakoto (André, Denis, Dussan).

**AUX HEUREUX NOMMÉS ET PROMUS,
L'ANOLiR PRÉSENTE SES PLUS VIVES FÉLICITATIONS**



L'ANOLIR À L'ÉCOLE (DES NATIONS UNIES)

Par le Lieutenant-colonel (OLRAT) Charles BERTIN

Comme chaque année, nous avons réalisé fin mai un voyage d'étude/Conseil d'Administration dans un pays allié, en l'occurrence la République d'Irlande, ou Irlande du Sud.

Comme à notre habitude, nous avons organisé ce déplacement de manière à ce que tout un chacun puisse y participer avec le moins de perturbations possibles dans ses activités professionnelles, à savoir déplacement le 30 mai, jeudi de l'Ascension (férié en France, mais pas en Irlande), et journée militaire le vendredi 31 mai. Le samedi 1^{er} Juin a permis à ceux qui le souhaitaient de découvrir Dublin dans le cadre d'une visite guidée à laquelle nos conjoints étaient invités à participer. Le voyage avait été préparé, de notre côté, par les colonels OLRAT (H) Philippe Lhermitte et Daniel Sillon, aidés par Anne Sillon ; ils n'ont pas été trop de trois pour cette organisation, car comme pour notre précédent déplacement au Royaume-Uni (école interarmées des langues de Shrivenham), le montage a été long et fastidieux. L'impulsion de départ, nécessaire pour tout déplacement au Royaume Uni, avait été donnée par le MGAT, le général de corps d'armée Bernard Barrera : grâce à son aide, nous avons pu obtenir l'appui de l'Attaché de Défense-Terre de Londres, le colonel Armel Dirou. Enfin, la DRAT et la DRHAT/Langues ont été invitées à se joindre à nous, et cette dernière a été représentée durant l'ensemble du déplacement par le lieutenant-colonel Frédéric Lemoine. Enfin, l'ANRAT nous apporte à chaque fois son soutien financier par le biais d'une subvention non négligeable : rappelons en effet que ce voyage d'étude est autofinancé par les participants.



Comme de bien entendu, toutes les notices sont libellées dans les deux langues.

Nos pas nous mènent généralement dans les écoles des langues de nos partenaires au sein de l'OTAN ou de l'Union Européenne, mais cette fois-ci notre choix s'est porté sur une école d'un genre à part : l'École d'Entraînement des Nations Unies en Irlande (United Nations Training School in Ireland, UNTSI) [<https://www.military.ie/en/who-we-are/army/defence-forces-training-centre/the-military-college/un-training-school-ireland/>].

Il serait d'ailleurs plus juste de parler d'une école irlandaise de préparation aux missions dans le cadre de l'ONU, puisqu'elle est entièrement armée par des militaires irlandais, et fonctionne essentiellement au bénéfice de ces derniers.



Logo des Forces de Défense irlandaises.

Pour bien comprendre ce concept, il faut s'intéresser un peu aux forces de Défense irlandaises ('Oglaigh na hEireann') qui ont pour devise 'Strengthen the Nation' (Renforcer la Nation). D'un volume total d'environ 10.000 personnels d'active et 4.000 réservistes pour une population d'un peu plus de 5 millions d'habitants, leurs 2 missions principales sont la défense de la nation et la participation aux opérations de maintien de la paix. Pays indépendant depuis 1922, neutre et n'appartenant pas à l'OTAN, mais membre du Partenariat pour la Paix depuis 1999, l'Irlande a adhéré à l'ONU en 1955, et participe à ses missions de manière ininterrompue depuis 1958.



Dans la cour, on reconnaît un véhicule d'intervention irlandais aux couleurs de l'ONU, et le chêne planté par M. Ban Ki Moon, Secrétaire Général de l'ONU, à l'occasion de sa visite en mai 2015. (<https://www.youtube.com/watch?v=XSt9rSvIDoo>)

Les premiers déploiements se sont effectués 'à l'arrache', sans préparation ni matériel spécifique. Rapidement, il est apparu que pour bien accomplir leur mission, les contingents déployés, de plus en plus nombreux et sur des théâtres de plus en plus variés, avaient besoin d'une sérieuse préparation. Celle-ci a d'abord été décentralisée, puis l'UNTSI a été formellement créée en 1993 et intégrée au Military College. Implantée à Curragh Camp (sud-ouest de Dublin), elle est en liaison permanente avec 110 institutions similaires de par le monde, et délivre 3 types d'enseignements principaux : pré-

déploiement de type maintien de la paix (11 semaines), spécialisé (en fonction des missions, théâtres, types de personnel) et sécurité (pour diplomates, personnel humanitaire, etc.). Chaque personnel militaire irlandais est déployé en moyenne tous les 3 ans à 3 ans ½, et revient systématiquement suivre les cours de l'UNTSI, du moins pour ce qui est spécifique à la mission prévue. À l'heure actuelle, 670 personnels (8% des forces de Défense) sont en mission à l'étranger, et 71.000 personnels en tout ont été déployés depuis 1958.

Cette formation ne comprend pas de cours de langues, l'anglais étant perçu comme le 'laissez-passer' universel permettant de se faire comprendre partout. Toutefois, les forces de Défense irlandaises encouragent la pratique des langues étrangères, et s'intéressent plus particulièrement au français depuis quelques années. À cette fin, elles ont noué des partenariats avec l'Alliance française et, en complément des cours de 'français du quotidien' pour les évaluations de type PLS OTAN, font réaliser des cours de langue militaire pour leurs propres besoins.

Il est intéressant de constater que la vision irlandaise de la 'neutralité' lui interdit de participer à des conflits armés (l'Irlande n'a pas participé en tant que nation au 2^e conflit mondial), mais en revanche, porter les armes pour défendre la paix lui paraît éthique. Partant, ce pays a choisi de se donner les moyens de réussir sa mission.



Logo de l'UNTSI, l'École d'entraînement des Nations Unies en Irlande (*United Nations Training School in Ireland*).

Nos hôtes nous ont présenté tout d'abord les forces de Défense irlandaises, puis l'UNTSI, les questions de langues dans leurs forces et enfin les réserves. Sans surprise, le volume des forces a contraint la République d'Irlande à faire des choix qui se sont traduits par une orientation essentiellement Armée de Terre, et une spécialisation Infanterie Mécanisée. Ce choix permet aux forces de renforcer régulièrement les autres forces de sécurité nationale dans la sécurisation de points sensibles ou le transfèrement de prisonniers, et bien entendu de participer à la plupart des missions de l'ONU.

En retour le Lcl. Lemoine a présenté les forces armées françaises et la politiques des ressources humaines, et l'ANOLiR a présenté le concept français des réserves grâce à une présentation fournie par la DRAT (et traduite par nos soins), l'histoire des linguistes de réserve, et notre association.

En fin d'après-midi, les membres du CA ont mené une séance de travail (CA de printemps) permettant de traiter les questions en cours, et la journée de travail s'est conclue par un dîner avec nos hôtes à l'état-major des forces irlandaises à Dublin.

Un voyage d'étude ne se concevant pas sans une approche culturelle, ce même jour, nos conjointes faisaient une première visite du centre de Dublin, doublée le lendemain samedi, pour l'ensemble des participants présents, d'une visite guidée des rues historiques de Dublin et du centre Guinness attenant à la brasserie éponyme. Le soir, nos organisateurs nous avaient réservé des tables au Johnnie Fox's pub où nous avons pu admirer un spectacle de chants et danses irlandaises de très grande qualité.

Ce voyage d'étude nous a donc permis de prendre contact avec une armée discrète, mais présente un peu partout dans le monde. Les questions linguistiques ont été certes beaucoup moins présentes qu'à l'occasion d'autres voyages, mais nous avons appris beaucoup de choses sur la manière dont fonctionne la formation au sein des forces de Défense irlandaises : campus unique, regroupant toutes les écoles de formation, engagement total des forces dans les missions données par la nation, création d'écoles dédiées lorsque le besoin se fait sentir.



BREXIT dur : quelles conséquences pour les forces de défense irlandaises ?

L'Irlande du Sud est une république indépendante membre de l'Union Européenne, alors que l'Irlande du Nord fait partie du Royaume Uni, en passe de sortir de l'UE. L'accord du Vendredi saint de 1998 prévoit la libre circulation des biens et des personnes entre les deux Irlande, à l'époque toutes deux membres de l'UE. Chaque jour, ce sont ainsi 30.000 personnes qui passent de l'une à l'autre des deux parties de l'île. De nombreuses localités sont à cheval sur cette 'frontière' immatérielle, et les échanges commerciaux entre Nord et Sud sont une part énorme de l'économie insulaire.

En cas de BREXIT dur (sans accord), 3 options sont envisageables : la réunification des deux Irlande, dont rêve un grand nombre d'irlandais, mais que rejettent les parlementaires britanniques dans leur immense majorité ; le maintien du Royaume Uni au sein de l'union douanière avec l'UE ('Backstop', ou filet de sécurité), ce qui imposerait aux britanniques de continuer à appliquer les règlements économiques de l'UE... rejetés par référendum en 2018. Ces deux possibilités feraient perdurer l'accord du Vendredi Saint, et n'impacteraient pas les forces de Défense irlandaises, mais ont peu de chances de voir le jour. Dernière option : rétablissement d'une frontière physique entre les deux Irlande, ou plus précisément entre l'UE et le Royaume Uni. Or l'Irlande du Sud ne dispose pas de corps de garde-frontières, et les forces de Défense seraient vraisemblablement mises à contribution pour garder ces 499 kilomètres de séparation. Cette opération nécessiterait un redéploiement et une mise à contribution de la quasi-totalité des forces de Défense



MILITARIA 2019

Par le Lieutenant-colonel (OLRAT) Charles BERTIN

Pièces d'équipement

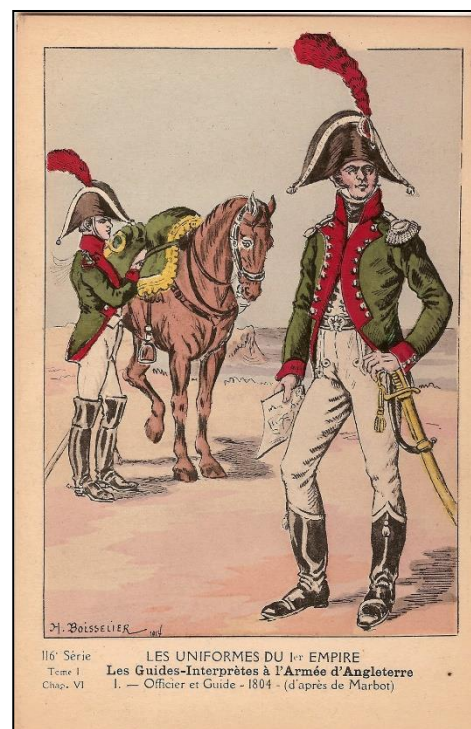
Les années se suivant sans se ressembler, en 2019 notre association n'aura pas eu à déboursier un centime pour devenir propriétaire d'une pièce unique : une plaque émaillée portant le nom et l'adresse (civile) ainsi que l'affectation d'un interprète de la Grande Guerre. Cet artefact nous a en effet été offert par un interprète civil, réserviste et descendant d'un interprète militaire. Ami de Walter Perrin-Cocon et connaissant notre intérêt pour tout ce qui a trait à nos grands anciens, il nous a fait don de cet objet unique, et certainement pas réglementaire. Tous nos remerciements à Robert G.



En dehors de cet objet, nous n'avons déniché aucune pièce d'équipement nouvelle à ajouter à notre collection. Nous avons seulement acquis quelques boutons au sphinx destinés à remplacer ceux qui équipent désormais notre tenue US reconstituée de la Grande Guerre.

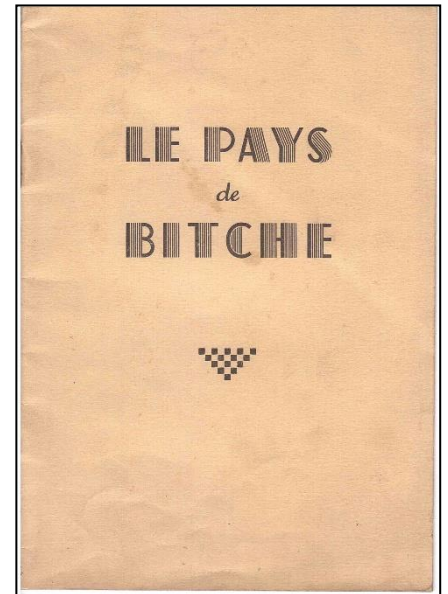
Documents iconographiques

L'ANOLiR a mis la main en revanche sur plusieurs exemplaires de cartes de 1921 représentant des uniformes de l'époque napoléonienne. En l'occurrence, la 116° série, Tome 1, Chapitre VII des cartes réalisées pour le compte du capitaine Bucquoy en 1921 comporte 5 cartes consacrées aux 'Guides-Interprètes à l'Armée d'Angleterre' et 3 aux 'Guides du Prince de Neufchatel'. Ce sont les premières que nous avons pu acquérir en 2 ou 3 exemplaires chacune, et qui nous serviront à confectionner des cadeaux de remerciements, puisque nous possédons déjà une série complète originale.





Un autre document acquis cette année montre une tablee d'interprètes à Biesles en avril 1918. Certains portent le sphinx, d'autres les branches d'olivier.



Livre

Nous avons pu nous procurer un petit livre très rare : Le pays de Bitche, courte monographie d'une vingtaine de pages rédigée par E. HEIM, Officier Interprète de Réserve. L'ouvrage a été publié après 1945, mais ne comprend ni copyright, ni date d'impression.

Reproduction

Pour finir, une fois n'est pas coutume, nous avons acquis des copies d'insignes métalliques, les fameux sphinx qui équipaient les interprètes de la Grande Guerre. D'assez bonne facture, ceux-ci sont réalisés dans la grande taille (30mm env.) et montés sur fixations de type pin's. Ils ne tromperont pas un spécialiste, mais le but est différent : ils peuvent être portés comme broches, et pourraient être le pendant féminin des cravates que nous avons fait réaliser il y a quelques années.

Ces articles seront prochainement mis en vente sur notre site et via notre Bulletin annuel.





HISTOIRE DES INTERPRETES MILITAIRES

*Les articles ci-dessous sont réservés aux membres cotisants de l'ANOLiR.
Ils sont disponibles dans la rubrique 'Histoire' de notre site et dans la version
complète du Bulletin (partie privée)*

**Bohème 1919 : destins croisés – ORIC principal André MAZON,
interprète-lieutenant Fuscien DOMINOIS,
deux interprètes au 1er rang
Général (2S) Philippe AUGARDE**

**Paul DESFEUILLES (1894-1969), professeur, secrétaire législatif
et capitaine interprète de réserve
Général (2S) Philippe AUGARDE**



LES LINGUISTES MILITAIRES ÉCRIVENT

Les compétences des Linguistes Militaires, loin de se limiter à la connaissance des langues et cultures étrangères, sont multiples, cosmopolites, variées. Mais toujours, au cœur de leurs écrits, apparaît l'importance des langues – et des linguistes.

Les numéraux en bosniaque, croate, monténégrin, serbe

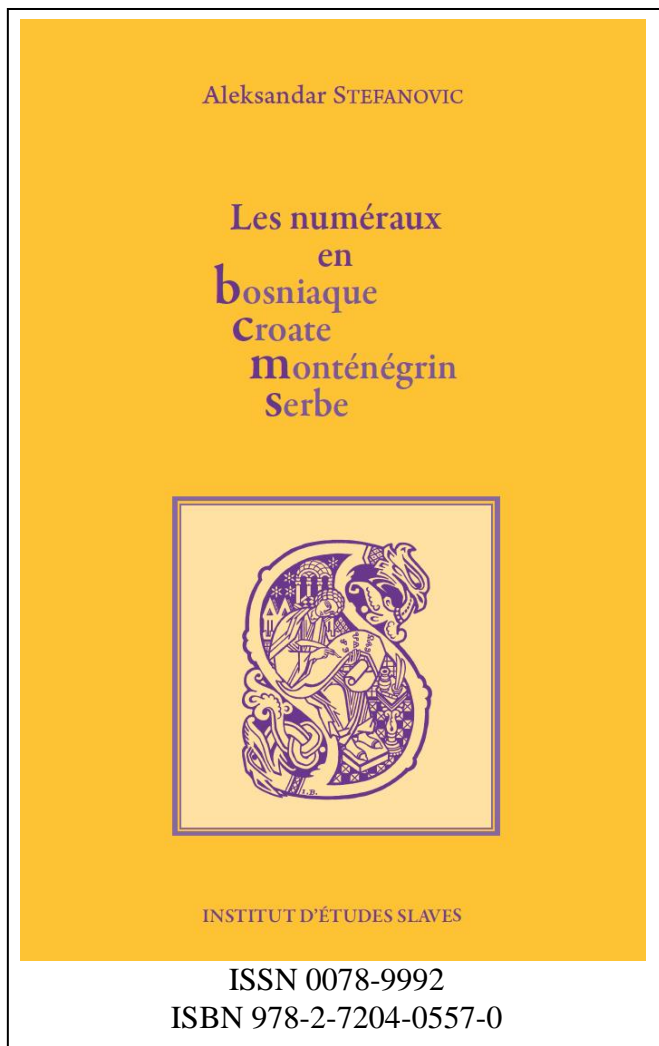
Lieutenant-colonel Aleksandar STEFANOVIC

Recension par le Lieutenant-colonel OLRAT (H) Jean-Louis TROUILLON



LES NUMERAUX EN BOSNIAQUE, CROATE, MONTENÉGRIN, SERBE LIEUTENANT-COLONEL ALEKSANDAR STEFANOVIC

Recension par le Lieutenant-colonel OLRAT (H) Jean-Louis TROUILLON



Fruit de longues années de travail, *Les numéraux en bosniaque, croate, monténégrin, serbe* de notre camarade le LCL Stefanovic, propose aux spécialistes de linguistique une étude descriptive et analytique d'une composante de cette langue que le commun des mortels appelle **le** serbo-croate.

La genèse de cet ouvrage magistral de cinq cents pages réside dans le passage nécessaire par la rédaction d'une thèse de recherche, diplôme requis pour tout postulant au concours de recrutement de Maître de conférences dans l'enseignement supérieur français. Résultats d'un travail s'étalant sur au moins trois années à la suite d'un Master, les thèses sont initialement destinées à un public restreint, principalement les membres du jury et les fonds de bibliothèques universitaires.

Toutefois, celles qui se révèlent particulièrement remarquables de par leur apport original à la connaissance, une fois « débarrassées » d'une partie de leur lourd appareil critique correspondant aux normes en vigueur dans le milieu, mais qui peuvent constituer un handicap pour

le lecteur peu au fait des dites coutumes, parfois complétées suite à telle ou telle remarque énoncée lors de la soutenance par les membres du jury, font ensuite l'objet d'une publication chez un éditeur spécialisé du milieu de la recherche.

C'est le cas de ce présent ouvrage publié par l'Institut d'Études Slaves, institut rattaché à Sorbonne-Université où exerce actuellement notre camarade au sein de l'UFR d'études slaves.

Le titre peut surprendre le non initié. Il faut, pour le comprendre, faire appel à l'auteur. Après avoir rappelé que des variantes existent aussi dans d'autres langues, par exemple entre les anglais (britannique, américain, australien...), les français (de France, de Belgique, de Suisse etc.) et les espagnols d'Europe et d'Amérique latine, notre camarade précise donc que les quatre langues nommées dans le titre relèvent en fait d'un seul et même système linguistique : « bosniaque, croate, monténégrin, serbe sont quatre

appellations officielles d'une seule et même langue en tant que système linguistique, dont tous les locuteurs se comprennent (presque) parfaitement ». Dans l'ouvrage, pour raisons de commodité de lecture, ces langues sont mentionnées sous le sigle « BCMS ».

Le choix du sujet étonnera le lecteur peu familier avec le BCMS, le lecteur français en particulier, pour qui par exemple un *deux* est un *deux* et rien d'autre qu'un *deux*, se demandera en quoi les chiffres et nombres posent des problèmes nécessitant des années de recherche suivies de la rédaction d'un ouvrage de cette taille. La lecture des paragraphes consacrés à *dva, dve, dvije, dvoje, dvoji, dvoja, dvojica, dvica, dvojka, dvojac, dvojke, dvojci*, et il ne s'agit pas là que de simples formes déclinées, lui montrera que ce qui est simple en français ne l'est pas nécessairement dans d'autres langues !

Les nombreuses citations ainsi que les références bibliographiques citées en fin d'ouvrage sont là pour nous apprendre que les numéraux (adjectifs, substantifs et collectifs) présentent pour les chercheurs en linguistique slave un objet d'étude à différents niveaux, que ce soit au simple plan morphologique (orthographe des suffixes par exemple) ou, de façon plus complexe, au plan syntaxique avec, par exemple mais ce n'est pas la seule raison, la présence ou absence des désinences selon qu'il y a ou non déclinaison. Pas moins de vingt-sept publications traitant spécifiquement des numéraux sont citées en bibliographie. À titre d'illustration pour donner un exemple des difficultés d'emploi, voici le titre d'un article dû à l'un des spécialistes les plus prolifiques sur le sujet, Lj. Popović : *Discordance entre forme et fonction des numéraux indéclinables, le problème du datif*.

L'ouvrage se compose de deux parties.

La première partie traite des différents types de noms de nombre et de leurs caractéristiques grammaticales. Après une brève description typologique de ces noms, leur forme simple puis composée sont étudiées à partir de leurs différences morphologiques, de leur répartition géographique c'est-à-dire des provincialismes, mais également des parlers standards plus ou moins normés parfois pour raisons politiques, ou encore des archaïsmes ou même des emplois hypocoristiques.

La deuxième partie, à l'abord plus complexe pour qui ne connaît pas le BCMS mais toutefois accessible à qui possède des notions de russe, s'intéresse à la signification des noms de nombres puis à leur distribution réciproque avec les noms comptables et enfin aux accords qu'ils régissent dans la phrase.

L'impression générale qui se dégage pour le chercheur en linguistique non spécialiste du BCMS est celle d'une certaine instabilité de la langue, tout au moins évidemment dans le cadre des numéraux, instabilité due sans doute à une absence de volonté normative centralisée comme nous en connaissons une en France depuis au moins trois siècles, et qui trouve sa source dans le poids de l'histoire, dans les aléas causés par les divisions politiques et nationalistes. Il faut toutefois préciser que l'auteur ne porte pas, quant à lui, de jugement de valeur, il dit ce qui est, fidèle en cela aux modernes approches descriptives de la langue ce qui lui permet de ne pas prendre parti dans ce que l'on aurait parfois tendance à qualifier de guerres picrocholines entre tenants de tel ou tel accord ou de telle ou telle orthographe pour un suffixe donné.

Le corpus retenu peut se ranger en deux catégories principales, elles-mêmes subdivisées. La première catégorie est celle que l'on peut appeler des sources spécialisées, c'est-à-dire des ouvrages de grammaire au nombre de trente-deux, le plus ancien date de 1814 et le plus récent de 2005, des dictionnaires ou codes orthographiques publiés entre 1818 et 2006, des articles de recherche parus dans différentes revues savantes, et enfin des

recommandations de l'Académie. Par Académie il faut entendre les académies des sciences et des arts qui existent dans tous les États issus de l'ex-Yougoslavie (serbe, croate, macédonienne, monténégrine, bosniaque) mais qui existaient déjà à l'époque de l'union et dont le rôle est fondamental dans la mesure où, semblables en cela à notre Académie française, elles publient des dictionnaires unilingues de référence.

La deuxième catégorie est constituée des entretiens avec locuteurs natifs en face-à-face avec l'auteur, des extraits de la presse écrite, radiophonique ou télévisée et enfin des extraits d'ouvrages littéraires. De façon tout à fait originale notre camarade cite également, dans ce dernier cas, des traductions d'œuvres étrangères qui permettent d'approcher la façon dont le traducteur a choisi d'interpréter le texte original en fonction des habitudes du public cible ou des recommandations plus ou moins politiques en vigueur au moment de la traduction.

Quelques mots enfin sur le lectorat visé.

Le destinataire initial de cet ouvrage est évidemment le spécialiste de BCMS. Tout autre slavisant sera néanmoins à même de reconnaître et apprécier les subtilités décrites et analysées tout au long de ces pages.

Le chercheur en linguistique, quelle que soit sa langue de domaine d'application, même s'il ne peut apprécier la finesse des nombreux exemples proposés, trouvera de nombreux sujets de réflexion tant il est vrai que les croisements interdisciplinaires donnent naissance à des approches enrichissantes et cela, en tant que réservistes, nous le savons tous puisque notre profession civile a sans aucun doute été influencée par notre connaissance du milieu militaire et que *a contrario* nous avons modestement amené un peu de notre savoir professionnel dans nos missions en uniforme.

Ouvrage de spécialité, destiné aux spécialistes donc, ce qui signifie que, à l'instar de tout titre universitaire, il ne connaîtra qu'une diffusion relativement confidentielle, mais ouvrage fondamental dans son cadre d'origine et qui deviendra certainement un des inévitables titres de fond dans les bibliothèques de départements d'études slaves.

ISSN 0078-9992

ISBN 978-2-7204-0557-0

EAN 9782720405570,

532 p., 2019, 40 €

<http://institut-etudes-slaves.fr/products-page/bosnien/les-numeraux-en-bosniaque-croate-montenegrin-et-serbe/>



L'ANOLiR

BOUTIQUE

Notre association s'est dotée d'une nouvelle série d'objets promotionnels (la précédente série datait de 1998...). Les trois articles présentés ci-dessous sont disponibles à l'achat. Pour cela, utiliser le bon de commande joint. Les frais de port ne sont à régler qu'une fois, y compris pour plusieurs objets. Pour l'achat de plusieurs objets différents, ce sont les frais de port du montant le plus élevé qui doivent être appliqués.

Médaille de l'ANOLiR

Il s'agit d'un nouveau tirage, **simple face**. Médaille présentée en emballage 'luxe', écrin bleu dans un carton blanc. Dimensions 90mm (hauteur) x 80mm (largeur). Poids 320 Gr. (emballage compris). Dessin original du Lieutenant-colonel (OLRAT) Victor MATAOUCHEK, Trésorier d'Honneur de l'ANOLiR.



'Coin' de l'ANOLiR



Il s'agit d'une reproduction à l'échelle ½ (env.) de notre médaille, **double face** (verso : symbole de l'enseignement militaire supérieur, comme sur la médaille originale), livrée en sachet velours bleu imprimé (sphinx ornant un diplôme de linguiste militaire datant de 1950). Dimensions 42mm (hauteur) x 37mm (largeur). Poids 22 Gr. (emballage compris).

'On y distingue au recto un sphinx, hérité de la campagne d'Égypte de Napoléon, durant laquelle fut créé le corps des Interprètes, se détachant sur le monde divisé des langues ; la courtépée symbole de l'Armée de Terre ; et un rayonnement dont chaque élément symbolise une langue parlée.'

Cravate de l'ANOLiR

Il s'agit d'une réalisation nouvelle, de grande qualité (100% soie), fabriquée par une grande marque française (LR Paris). Le logo est celui décrit ci-dessus, et la teinte bleu-clair se marie parfaitement avec une chemise de couleur blanche ou bleu clair.

Broche au sphinx

Cette réplique exacte de l'insigne des interprètes militaires de la 1^o Guerre Mondiale mesure 32x30mm, et se fixe par 2 attaches type pin's.



BON DE COMMANDE

Règlement par chèque à l'ordre de l'ANOLiR

À faire parvenir au trésorier :

Nicolas BAYOL

Le Saint Saens bat 4A
320 chemin de La Villette
83400 HYERES
nicolas-bayol@orange.fr

Le (Grade/Nom/Prénom)

Adresse :

.....

Commande :

- Médaille(s) x 30 € =
- Cravate(s) x 30 € =
- Coin(s) x 10 € =
- broche x 10€ =
TOTAL :
+ PORT¹ :	
1 Médaille : 6 € , 2 ou 3 médailles 7 € (colissimo) 1 Cravate 3,5 € , 2 ou 3 cravates 4,5 € (Lettre Max) 1 Coin 2,5 € , jusqu'à 10 coins 3,5 € (Lettre Max) 1 broche 2,5 € , jusqu'à 10 broches 3,5 € (Lettre Max)
TOTAL à régler :

¹ Seul le montant le plus élevé doit être réglé.

Ex : 1 médaille + 1 cravate + 1 coin = 6 € ; 1 cravate + 1 coin = 3.5 € ;



Bulletin d'Adhésion à l'ANOLiR

Règlement par chèque à l'ordre de l'ANOLiR

À faire parvenir au trésorier :

Nicolas BAYOL

Le Saint Saens bat 4A
320 chemin de La Villette
83400 HYERES
nicolas-bayol@orange.fr

Nom :	Grade :
Prénom :	Date de nomination :
Date de naissance :	Actif / Honoraire :
Adresse	Région Terre :
Code postal	Affectation :
Bureau de distribution:	
Téléphones :	
Domicile :	Fax (domicile) :
Professionnel :	Fax (professionnel) :
Portable :	
E-mail :	

Profession :

Employeur :

1^{ère} Langue :

Degré (Ecrit / Oral) :

2^{ème} Langue :

Degré (Ecrit / Oral) :

3^{ème} Langue :

Degré (Ecrit / Oral) :

Diplômes Civils :

Autres spécialités militaires

(ORSEM, IHEDN, STM...) :

Autres associations dont vous êtes membre :

Décorations :

Participation 2020 :

- ◆ Dans les cadres : 30 Euros (**déductible des impôts à 66 %**)
- ◆ Honoraire : 15 Euros (**déductible des impôts à 66 %**)
- ◆ Abonnement Armée et Défense, revue UNOR : 16 Euros

Dossier de déclaration à la CNIL n° 314985

'En application de la loi du 06.01.78 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous êtes informé que :

- les réponses à ce questionnaire ne sont destinées qu'à l'ANOLiR et sont nécessaires à la gestion du fichier des adhérents ;
- vous êtes habilité à obtenir les informations recueillies au moyen de ce questionnaire et, le cas échéant, à demander toute rectification.

**ASSOCIATION NATIONALE DES OFFICIERS ET
SOUS-OFFICIERS LINGUISTES DE RESERVE
(ANOLiR)
CRÉÉE EN 1928**

‘Des linguistes spécialistes de Défense’

Président : lieutenant-colonel (OLRAT) Charles BERTIN

La médaille qui illustre la couverture (recto et verso)
de cette publication a été dessinée par le
Lieutenant-colonel OLRAT (H) Victor MATAOUCHEK,
Trésorier d'Honneur de l'ANOLiR

On y distingue au recto un sphinx, hérité de la campagne d'Égypte de Napoléon, durant laquelle fut créé le corps des Interprètes, se détachant sur le monde divisé des langues ; la courtépée symbole de l'Armée de Terre ; et un rayonnement dont chaque élément symbolise une langue parlée.

Au verso, le symbole de l'Enseignement Militaire Supérieur.

L'ANOLiR, Association Nationale des Officiers et sous-officiers Linguistes de Réserve, regroupe près de 300 OLRAT (Officier Linguiste de Réserve de l'Armée de Terre) ou IRAT (Interprète de Réserve de l'Armée de Terre), ou plus simplement Interprètes de Réserve. Elle existe depuis 1928 et est affiliée, par le biais de l'ANRAT (Association Nationale des Réserves de l'Armée de Terre) à l'UNOR (Union Nationale des Officiers de Réserve), qui fédère l'ensemble des Associations d'Officiers de Réserve. Notre association siège aux Conseils de l'ANRAT et de l'UNOR, aux différentes sessions de la CCRAT (Commission Consultative des Réservistes de l'Armée de Terre), et participe à autant de tables rondes que possible au niveau ministériel.

Parmi les membres de l'ANOLiR figurent des réservistes ayant effectué leur Service National (la grande majorité) en tant qu'interprètes, et maintenant travailleurs indépendants, fonctionnaires, enseignants, employés, cadres... et des linguistes issus de la 'nouvelle réserve' aussi bien que des ex officiers d'active (parmi lesquels 3 généraux). Ces différentes catégories sont représentées au Conseil d'Administration. Une bonne proportion d'entre eux réside à l'étranger ; l'ensemble est composé, bien entendu, de tous les grades et représente une trentaine de langues.

***Association Nationale des Officiers et sous-officiers Linguistes de Réserve
Créée le 5 octobre 1928,
affiliée à l'Union Nationale des Officiers de Réserve et des Organisations de Réservistes
et à l'Association Nationale des Réserves de l'Armée de Terre***

Directeur de la publication :
LCL (OLRAT) Charles BERTIN



Réalisation, composition, maquette :
CNE (OLRAT) Vianney MARTIN
CDT (OLRAT) Walter PERRIN-COCON

Toute correspondance concernant le Bulletin
est à envoyer à :

LCL (OLRAT) Charles BERTIN
8, rue Charles BRUGNOT
21000 – DIJON
president@anolir.org